



INFORMATION EDR de l'AVENIR MASSYLVAIN SAISON 2020/2021

Les entrainements auront lieu les mercredis et (ou) samedis au stade de Masseube aux horaires suivants : (horaires sur le terrain en tenue de sport)

CATEGORIE	AGE	ANNEE	JOUR	DEBUT	FIN
BABY	4	2016	Samedi 1h	14h	15h
M6	5	2015	Samedi 1h	15h	16h
M8	6/7	2013/2014	samedi	14h	16h
M10	8/9	2011/2012	Mercredi samedi	17h30 14h	19h 16h
M12	10/11	2009/2010	Mercredi samedi	17h30 14h	19h 16h
M14	12/13	2007/2008	Mercredi samedi	17h30 14h	19h 16h

DOCUMENTS A FOURNIR

Documents à remplir par le représentant légal de l'enfant :

- La fiche de renseignement
- Les autorisations de soins, d'image et de transport signées
- Charte des parents et joueur signée avec la mention « lu et approuvé »

Documents à fournir pour bénéficier des 25€ pass'sport du Conseil Départemental 32 :

- Une copie de l'attestation de rentrée scolaire versée fin août (CAF ou MSA)
- Un certificat de scolarité
- Le formulaire demandé au bureau de l'EDR

Documents à fournir obligatoirement pour les nouveaux (nouvelles) joueurs (joueuses) :

- Une copie de la carte d'identité ou passeport ou livret de famille
- 1 photo

Cotisation Ecole De Rugby :

- **80€** pour les inscriptions
- A partir de M8, un chèque de caution de **50€** (non encaissé) pour la mise à disposition pour la saison du maillot du club et d'un chasuble. Le chèque vous sera rendu si vous en faites la demande ou sera détruit à la restitution du maillot et chasuble en fin de saison.

Etablir 1 ou 2 chèques (le 1^{er} encaissé à l'inscription et le 2^{ème} début novembre) à l'ordre de : **EDR de l'Avenir Massylvain**. Vous pourrez obtenir un reçu si vous en faites la demande.

(AFIN DE NOUS FACILITER LA GESTION, MERCI DE RAMENER LE DOSSIER COMPLET)

Le bureau